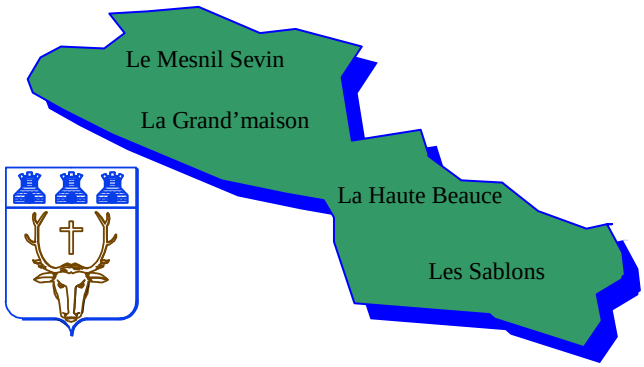


# Le Ferréolien

**Bulletin Municipal juin 2013**

## Mot du Maire

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Après un printemps plus que frais et pluvieux, voici enfin l'été.

Nous le souhaitons tous chaud et ensoleillé pour les vacances des uns et des autres, pour les potagers qui ont bien besoin de mûrir et pour le moral de chacun d'entre nous éprouvé par cette saison plutôt maussade !

La fête de la musique, il y a quelques jours, a prouvé une fois encore que nous avons plaisir à nous retrouver et le feu d'artifice, point d'orgue de la soirée, a clos ces festivités de manière somptueuse.

C'est un plaisir réel pour toute l'équipe municipale de partager ces moments privilégiés avec vous !

Il serait vain et inutile de cacher que les difficultés administratives et financières, ces dernières années, ont rendu la tâche des élus difficile.

Les lourdeurs de services tatillons, la difficulté à percevoir les aides de l'Etat, la lenteur avec laquelle arrivent les subventions rendent le travail très lourd.

La simplification administrative est un leurre et seul le travail collectif que nous produisons est constructif.

Nous avons donc continué notre bonhomme de chemin sans faiblir et notre contribution à l'évolution du village est visible au travers des travaux réalisés, des contrats menés à terme, des documents d'urbanisme finalisés.

L'arrivée de nouveaux habitants dont de nombreux enfants, est signe de l'attraction que notre village a conservé et contredit ainsi le dernier recensement datant de janvier 2010.

Il convient d'être vigilant, prudent même, mais il convient tout autant de ne pas céder au catastrophisme ambiant ou aux sirènes alarmistes !

Nous avons bien des atouts pour que notre village ait toute sa place dans la construction de l'intercommunalité et dans le Parc naturel, à la condition de travailler dès à présent sur les dossiers qui seront certes partagés mais ne devront pas l'être à notre détriment.

Soyons prêts à prendre en mains notre avenir.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous pour la rentrée.

Bonnes vacances !.

Françoise GOSSARE, Maire

**Travaux**



Les Ferréoliens ont remarqué le ballet de camions rue du Bel Air et les travaux de terrassement dans la parcelle cultivée après le Routoir.

Lors de la fête de la musique, la question nous a été très souvent posée : « Que va-t-il être fait ? »

Simplement l'agriculteur qui exploite cette parcelle souhaite fertiliser le terrain et pour cela il fait « raboter » 20cm de terre inculte pour la remplacer par de la terre végétale.

Les travaux devraient encore durer quelques jours.

Donc rien d'alarmant… ce n'est pas un supermarché qui est prévu.

**Horaires d'ouverture de la mairie :**
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

**Lavoir de la source aux fées de nouveau rempli d'eau**.



Rappel :

Ce lavoir se trouve le long du GR, entre les moulins de Châtillon et celui des Roches.

Enfoui sous un couvert végétal depuis de nombreuses années cet édifice était tombé dans l'oubli. En partenariat avec le Parc Naturel Régional et la commune de Dampierre, la commune de St Forget s'est intéressée à sa restauration qui s'est effectuée durant les années 2004 et 2005 avec l'association Rempart et son équipe de bénévoles étudiants et lycéens venant de tous horizons européens et la société CHRISALIS, entreprise de réinsertion.

La restauration faite à l'identique avait redonné vie à cet édifice.

Malheureusement ce lavoir ne retenait pas bien l'eau et il était souvent sec.

Après plusieurs tentatives vaines la municipalité de St Forget a repris, en 2013, des travaux d'étanchéité avec la mise en place d'argile et l'entretien de l'espace végétal alentour.

Cette action fut bénéfique puisqu'aujourd'hui le lavoir est rempli d'eau et il ne fuit plus.



**Pont de Chatillon**

Les promeneurs qui empruntent le GR le long de l'Yvette près du moulin de Chatillon ont dû remarquer les barrières de sécurité et l'affichage indiquant la détérioration du pont situé près de celui-ci. Ce pont, très emprunté par les randonneurs, fait partie de notre patrimoine et il serait dommage de le laisser se dégrader. Aussi les communes de Dampierre et St Forget (le pont est situé sur la limite des 2 communes) ont décidé d'agir pour maintenir en état cet ouvrage tout en maitrisant le coût. A cet effet il a été convenu que le montant de chaque part communale ne devait pas dépasser 3000€.

Le dossier sera instruit par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui subventionnera les travaux à hauteur de 70%.

Les devis proposés montrent un montant de travaux de 11000€ environ ce qui, compte tenu des subventions, est dans l'enveloppe prévue par les communes.

**Contrat rural**

Les travaux d'aménagement de la Mairie ont commencé au mois de mai ; La réception des nouveaux locaux est prévue pour le mois d'octobre.

Les travaux de mise aux normes de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) aux bureaux, rampe, aire de retournement et voie d'accès seront terminés courant octobre.

**PLU communal**.

L'enquête publique relative à notre PLU s'est achevée le 20 juin 2013.

Le commissaire-enquêteur va désormais nous envoyer son rapport et nous rencontrerons, début juillet les personnes publiques associées afin de finaliser notre PLU en fonction des remarques et précisions des uns et des autres.

Après cette étape obligatoire, le conseil municipal se réunira pour arrêter ce PLU qui deviendra alors opposable.

**Aide périscolaire**

Lors du conseil municipal du 23 mai 2013 il a été décidé de reconduire l'aide périscolaire pour l'année 2013 2014 dans les mêmes conditions que celles accordées pour l'année scolaire 2012 2013. Les dossiers peuvent être déposés en Mairie dès maintenant à savoir : avis d'imposition sur les revenus 2011.

Annonce.

Le logement communal situé 16 rue de la Mairie sera disponible à la location à partir du 1er octobre 2013. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Mairie aux heures d'ouverture.

**Horaires d'ouverture de la mairie :**
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

**Pâte à sel samedi 27 avril**

Les enfants étaient au rendez-vous pour ce premier atelier pâte à sel.

Après avoir mélangé l'eau, le sel et la farine, ils ont pu créer différents objets ou animaux comme des hérissons, des chiens, des souris et bien d'autres choses encore…

Motivés pour embellir leurs créations, ils ne cessaient de modeler, peaufiner les formes afin d'y ajouter leur touche personnelle.

Cela nous a donné envie de recommencer et je vous donne rendez-vous à la rentrée pour un autre atelier pâte à sel…



**Fête de la musique samedi 15 juin:**

Après ce printemps capricieux l'inquiétude était grande quant à la météo pour ce 15 juin. Heureusement le ciel fut avec nous et tout a pu se dérouler normalement même si les températures n'étaient pas estivales. Comme d'habitude l'harmonie a commencé, suivie par un karaoké très joyeux. Le bagad breton enchaina une prestation très applaudie de tous. Ce fut ensuite le feu d'artifice musical toujours aussi apprécié. La fête se poursuivait avec la tombola et la soirée dansante.

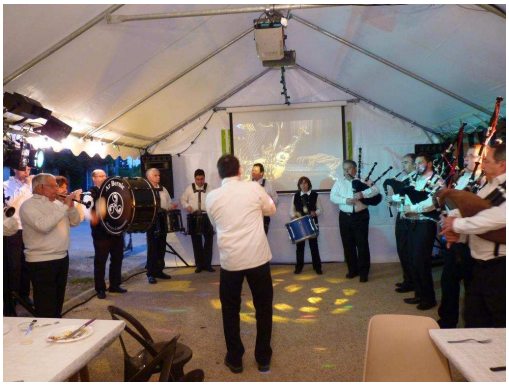

Bref, une soirée villageoise simple et conviviale.

La saison s'est terminée par le traditionnel tournoi de pétanque et barbecue le samedi 22 juin.

La rentrée sera sous le signe des nouveautés au sein du Foyer Rural avec de nouvelles activités qui sont en préparations.

N'oubliez pas de mettre dans vos agendas les rendez-vous planifiés pour ce 2éme semestre.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

**Calendrier 2ième semestre.**

*21 Septembre: tournoi d'automne de pétanque*
Venez profiter des derniers beaux jours pour cette activité conviviale de plein air. Barbecue le midi.

*5 Octobre: rallye des 4 communes*
Choisel, Cernay, Dampierre, Saint-Forget organise un rallye voiture et pédestre pour découvrir notre région sous un jour différent.

*26 octobre: chasse aux trésors d'Halloween*
Une promenade déguisée dans les rues du village pour une récolte de sucrerie. A noter dans votre agenda.

*22 novembre: soirée Beaujolais*
C'est devenu une manifestation incontournable du calendrier. Vous pourrez apporter quelques victuailles à partager avec l'assemblée tout en dégustant le beaujolais nouveau.

*7 et 8 décembre: hobbies Férréoliens*
Cette manifestation qui se déroule tous les 2 ans rassemble tous les Ferréoliens ayant une passion et qui souhaitent la partager en l'exposant. Celle-ci permet de faire partager les passions et découvrir les talents cachés de nos concitoyens. Vous pouvez dès maintenant vous manifester auprès du foyer rural si vous êtes intéressé pour exposer durant ces 2 jours.

*14 décembre: noël des enfants*
A ne pas oublier pour les petits Ferréoliens. L'emploi du temps du père noël ne permettra pas un deuxième passage.

*15 décembre: repas de l'amitié*
Réservez des maintenant cette date pour les Ferréoliens sexagénaires. Une invitation vous parviendra en temps et en heure.

**Fermeture annuelle de la Mairie:**

**Du 27 juillet au 26 aout matin**.

Etat civil

Bienvenue à Aël COLIN né le 1er juin 2013.

**Ramassage des encombrants.**

**Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 25 septembre 2013.**

**Horaires d'ouverture de la mairie :**
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

**Finances communales**

Le 8 avril 2013, le Conseil Municipal a :

adopté les taux communaux d'imposition directe pour l'exercice 2013 :

Taux communaux d'imposition directe 2013 :

◊ Taxe d'Habitation : 14, 23%
des bases notifiées (taux « rebasés »)

◊ Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 12,1%

◊ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 48, 42 %

◊ Contribution foncière des entreprises : 16, 16 %

Les taux communaux, toutes choses égales par ailleurs, sont inchangés depuis 2001.

Voté le Budget Communal pour l'exercice 2013 :

Fonctionnement : Dépenses: 412 091 €
Recettes: 441 707 €

Investissement :Dépenses et Recettes budgétées : 582 000 €

Le Budget 2013 de la section d'Investissement prévoit notamment:

* les travaux de remise en état des voiries (90 000 €)
* les travaux de bâtiments publics: bibliothèque municipale, abords et Mairie (270 000 €), cimetière (45 000 €).

Les Dépenses d'Investissement sont couvertes par

♦ 76 % de recettes de subventions (370 000 €, dont 200 000 en couverture de dépenses 2012),

♦ 15% de recettes financières(75 000 €, dont 25 000€ en retard de versement de 2012),

♦ 10% de résultat affecté en 2012 en couverture du déficit d'investissement,

Les feuilles d'imposition 2013 feront, en outre, apparaître l'impôt en faveur de la communauté de communes (CCHVC); une information sera publiée dans un prochain Ferréolien.

**Communauté de Communes de la Haute vallée de Chevreuse (CCHVC)**

Budget 2013.

Après le débat d'orientation budgétaire du 4 avril, le premier budget de la CCHVC a été adopté à l'unanimité moins une abstention le 11avril dernier.

Total du budget : 4075789

Fonctionnement 3861389

Investissement 214200€

La compétence « ordures ménagères » représente 93% du budget Le financement de cette compétence est entièrement assuré par le transfert de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et par la dotation du Mesnil Saint Denis qui possède sa gestion propre de la collecte. Cette part du budget est sans impact sur notre fiscalité.

**Congrès des Parcs**

Vous connaissez le Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse dont votre commune fait partie. Mais savez-vous que la France compte également 48 autres PNR (46 en métropole, 1 en Guyane, 1 en Martinique). L'ensemble de ces PNR représentent 13% du territoire, 4 100 communes et près de 3,5 millions d'habitants qui, comme nous, sont engagés par un projet territorial afin de réussir l'aménagement et le développement de leurs espaces ruraux et péri-urbains, tout en respectant l'environnement.

Tous ces Parcs se réuniront en Congrès dans notre territoire du 2 au 4 octobre prochain. Près de 1 000 personnes, élus, techniciens, partenaires, chercheurs se retrouveront pendant 3 jours autour du thème de la transition écologique et énergétique pour échanger, partager des expériences, imaginer des solutions nouvelles... Les conférences et ateliers auront lieu principalement à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et aux Essart-le-Roi mais les circuits-découvertes sillonneront toutes les communes et seront l'occasion pour nos homologues à la fois de découvrir les paysages et le patrimoine du Hurepoix et de la forêt de Rambouillet mais aussi de découvrir sur le terrain des réalisations locales et de rencontrer ses acteurs.

Afin que l'accueil de ces délégations soit convivial, chaque commune du PNR a été invitée à choisir un autre Parc pour un jumelage ponctuel.

Notre commune a choisi le Parc des Vosges du Nord...

Une délégation d'élus de notre commune rencontrera ses homologues, les accueillera et pourra avoir un échange privilégié. Mais au-delà de cette rencontre, ce rapprochement entre Parcs est aussi une invitation pour les habitants à découvrir un autre territoire : quelles différences, quelles ressemblances, comment y vit-on, quelles initiatives intéressantes y trouve-t-on ? Regarder un territoire aux préoccupations comparables est toujours instructif pour piocher de bonnes idées, redonner du sens à nos actions et en mesurer les enjeux. Et bien sûr, les plus curieux pourront décider d'une petite excursion pour découvrir un autre très beau territoire, en vrai !

Pour résumer leur démarche, les Parcs se sont donné un slogan « Une autre vie s'invente ici ! » On pourra dans ce contexte y ajouter « en allant aussi voir là-bas ce que d'autres réalisent. »

Lors du congrès, un marché des producteurs aura lieu le vendredi 4 octobre de 8h30 à 14h, sur la piste cyclable à proximité de la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Il est ouvert à tous, alors venez découvrir les produits de la Vallée de Chevreuse et des trois autres Parcs franciliens.